



Mairie de THÉROULDEVILLE

76540

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DU HAVRE

CANTON DE FÉCAMP

Mesdames et Messieurs les usagers de la déchetterie de Theuville-Aux Maillots,

La commune de Thérouldeville est un lieu de passage souvent obligatoire pour vous rendre dans votre déchetterie intercommunale. Le défilé des véhicules est permanent, quotidien, toute la semaine, tous les mois, que ce soit pour les particuliers ou les entreprises (voitures, camionnettes, camions, tracteurs).

De nombreuses remontées de mécontentement des habitants mentionnent de trop fréquents excès de vitesse, mais également l'absence de sécurisation des déchets contenus dans vos remorques.

La conséquence se traduit par des objets qui jonchent les voies, dangereux pour les autres usagers, et qui donnent une image négative de la commune.

Le respect de chacun est la base du bien-vivre en société.

C'est pourquoi je fais appel à votre empathie et bienveillance naturelles, et vous demande de sécuriser vos remorques, en les équipant de bâches, de tendeurs, de cordes, et de respecter les limitations de vitesse.

En effet, la commune de Thérouldeville est un village où il fait bon vivre, où les enfants font du vélo, se promènent avec leurs parents, et où la vitesse est bannie, limitée, pour rappel, à 30km/h.

Je sais pouvoir compter sur votre capacité à vous adapter à cette exigence légitime, et vous remercie d'avance pour sa mise en application.

A Thérouldeville, le vendredi 17 octobre 2025

Le Maire,

Virginie RIVIERE